

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la FASS du 18 mars 2026 Salon de la chancellerie, pavillon Léopold-Taillon (200 MTA), 13 h 30

Présences :

Jennifer Bélanger (Arts visuels)

Jean-Luc Bonnaud (Histoire)

Chantal Bourassa (Travail social)

Norma Doiron (Secteur langue)

Hesam Esfahani (Sociologie et criminologie)

Thomas Hodd (Anglais)

Matthieu LeBlanc (vice-doyen)

Roger Lord (Musique)

Michel Mallet (Traduction et langues)

Joëlle Martin (Info.-comm.)

Guillaume Adjutor Provost (rep. prof., Arts)

Aina Randriamanana (rep. étud., Arts)

Jean-François Thibault (doyen)

Dominique Thomassin (Études françaises et secrétaire)

Christophe Traisnel (HEP)

Mathieu Wade (rep. prof., Sc. soc.)

Absences motivées :

Anabelle Clavet (rep. étud., Sc. soc.)

François Renaud (Philosophie)

Majella Simard (Géographie)

Katia Talbot (Art dramatique)

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 18 mars 2026

Le doyen demande aux membres du Conseil si des points devraient être ajoutés à l'ordre du jour. On ajoute quatre points : 10.1. *Programmes combinés en éducation – Horaire*, 10.2. *Prochains conseils*, 10.3. *Journée portes ouvertes*, 10.4. *Certificat d'excellence Pascal*.

Roger Lord propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par Joëlle Martin, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 février 2026

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Hesam Esfahani propose l'approbation du procès-verbal. Appuyée par Chantal Bourassa, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 18 février 2026

Point 5.1.1. Modification du niveau d'anglais requis au B.A. (majeure en information-communication) : Les documents ont été acheminés au CPR le 27 février 2026.

Point 5.2.1. Modification du niveau d'anglais requis au B.A. multidisciplinaire : Les documents ont été acheminés au CPR le 19 février 2026.

Point 7. EQE des cours de géographie (GEOG) : Les informations relatives aux EQE ont été transmises à Claudette Gallant et à Marise Dupuis.

Point 10.1. Mesures d'urgence : Une discussion s'est tenue à la RDD au sujet de l'importance d'installer des téléphones directement reliés au Service de sécurité et d'avoir des consignes claires sur les procédures à suivre en cas d'urgence. Le VRER prévoit un plan pour installer des téléphones dans des endroits stratégiques.

4. Affaires étudiantes

Aina Randriamanana explique que le banquet aura lieu le vendredi 20 mars 2026 et que les billets sont en vente.

Un courriel a été envoyé récemment pour que les directions fournissent des noms d'étudiantes et d'étudiants qui pourraient recevoir un prix de mérite lors du banquet. Des membres recommandent que soient précisés les critères d'attribution des prix étudiants.

5. Création / modification / évaluation de programmes / cours

5.1. École de travail social [Annexe 1]

5.1.1. Modification de la M.A. (travail social) | crédits de thèse

Chantal Bourassa explique que les crédits de thèse à la M.A. en travail social sont de 15 crédits actuellement et qu'on souhaite les changer à 24 crédits pour mieux représenter l'ampleur du travail produit par les étudiantes et étudiants en plus de s'aligner avec ce qui se fait dans les autres maîtrises ès arts.

On demande si les exigences demeurent les mêmes. Les exigences ne seront pas modifiées puisque les travaux de recherche effectués dépassaient déjà les normes établies pour une thèse 15 crédits.

Chantal Bourassa propose l'adoption de la modification de la M.A. en travail social. Appuyée par Joëlle Martin puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2. Département des arts visuels [Annexe 2]

5.2.1. Rapport de suivi préliminaire | B.A.D.I.

Le vice-doyen présente le rapport de suivi préliminaire qu'il a préparé en collaboration avec le Département des arts visuels et le CCNB. Il explique que quelques cours de sigle BADI seront intégrés en 1^{re} et en 4^e année. Actuellement, le programme comprend des cours BADI uniquement en 2^e et 3^e année.

Les résultats d'apprentissage de cours seront révisés pour l'hiver 2027.

Le vice-doyen propose le rapport de suivi préliminaire du B.A.D.I. Appuyée par Jennifer Bélanger, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Suivis des diverses instances

Bureau de direction du Sénat académique : Dorénavant, ce sont les doyennes et doyens qui présenteront les rapports finaux plutôt que le VRER, ce qui signifie que les unités auront plus de pression pour que les rapports soient remis à temps. Le recteur souhaite que les actions indiquées dans les rapports soient plus précises et complètes, et qu'elles soient bien réalisables dans les délais impartis.

Comité des programmes : Le projet de modification du baccalauréat en travail social, qui passe de cinq ans à quatre ans, a été adopté, mais des réserves demeurent quant au nombre de semestres offerts à l'UMCE et à l'UMCS. Lors d'une prochaine rencontre, le CPR devra déterminer si on offre une ou deux années dans ces campus.

7. EQE des cours de philosophie (PHIL) [Annexe 3]

Ce point est repoussé à une prochaine réunion.

8. Assurance de la qualité : suivis (actions, RAG, RAP)

Le vice-doyen a envoyé des rappels récemment aux unités qui doivent prochainement effectuer des suivis comme l'ajout de résultats d'apprentissage de cours et la rédaction de résultats d'apprentissage de programme.

Il rappelle l'importance de respecter les dates d'échéance.

9. Budget 2026-2027

Le doyen fait un retour sur le budget provincial annoncé le 17 mars 2026.

Le budget de la faculté qu'il avait présenté au Comité de budget impliquait une augmentation de 1 %. Or, la province du Nouveau-Brunswick a annoncé le gel du financement accordé aux universités.

Ce gel pourrait apparaître comme une bonne nouvelle comparativement aux rumeurs de diminution du financement provincial de 10 % qui circulaient récemment. Dans l'éventualité où des coupes budgétaires surviendraient, les facultés ont dû prévoir des scénarios de restructuration présentant une réduction de budget de 5 %. Cette réduction a été présentée comme temporaire lors d'une première rencontre puis possiblement permanente lors d'une deuxième.

Sur le budget de 16,5 millions de la FASS (excluant d'autres sources de revenus comme PLOE), la marge de manœuvre pour limiter ou réduire les dépenses demeure très mince puisque la part opérations annuelles du budget de fonctionnement est de seulement 8,5 %.

Le doyen a présenté un scénario présentant des compressions non récurrentes de 4,75 %. Ce scénario signifierait que les six postes de professeur.e.s ouverts cette année seraient gelés jusqu'à l'an prochain. Cela dit, on ignore si les scénarios préparés par les facultés seront considérés dans la préparation du budget 2026-2027.

Un membre juge qu'il serait injuste qu'une unité qui a eu un récent départ à la retraite perde temporairement un poste. Un gel de poste rendrait impossible l'offre des cours.

Une discussion s'ensuit sur les options pour réduire le budget de la faculté.

On se questionne sur le budget lié aux salaires pour les charges de cours. Cela représente environ 700 000 \$ année après année à la FASS et c'est insuffisant pour atteindre 5 % de compressions.

On suggère de créer des postes de chargées et chargés d'enseignement pour assurer l'offre de plusieurs cours par année, tout en réduisant une part du budget. Le doyen explique qu'il s'agirait d'une solution à moyen ou à long terme et non pour réduire le budget de 2026-2027.

Le doyen indique qu'une option consisterait à double-sigler des cours, ce qui aurait également pour effet d'accroître la multidisciplinarité et l'interdisciplinarité. Le double siglage des cours est une pratique courante dans toutes les universités. Le doyen et le vice-doyen rencontreront prochainement quelques unités à ce sujet.

Il mentionne aussi des options qui ont été envisagées comme éliminer les crédits de dégrèvement non conventionnés ou modifier les crédits de dégrèvement pour les directions. En ce qui concerne les cours réseau, le doyen indique qu'ils ne permettent pas vraiment d'économie à court terme.

Il faudra aussi revoir les contingentements dans les cours. Les unités doivent s'attendre à des changements en ce sens à court terme.

Une autre solution, c'est de rester à l'affût des inscriptions dans les cours. Si un cours offert par une chargée ou un chargé ne compte que quelques inscriptions, il faudrait le fermer. Les unités qui

comptent des programmes d'études supérieures doivent aussi envisager la possibilité d'offrir la formation à distance pour bonifier les inscriptions.

Les membres seront informés de l'orientation que prend l'université pour le budget dès que d'autres informations seront transmises aux facultés.

10. Informations

10.1 Programmes combinés en éducation - Horaire

Le vice-doyen rappelle que, pour les programmes combinés avec éducation, il est essentiel de coordonner les cours avec la Faculté des sciences de l'éducation lorsque sont préparés les horaires.

10.2. Prochain conseil

La prochaine réunion du Conseil de faculté aura lieu le mardi 21 avril 2026.

10.3. Journée Portes ouvertes

Un courriel a été envoyé récemment au sujet de la Journée portes ouvertes, une activité importante pour le recrutement, qui se déroulera le 21 mai 2026. Le vice-doyen demande à ceux et celles qui n'ont pas envoyé l'information requise de le faire rapidement.

10.4. Certificat de mérite Pascal

Une cérémonie de remise de certificat de mérite Pascal se tiendra le vendredi 17 avril à 15 h.

11. Autres points


Rien à signaler.

12. Clôture de la séance

La séance est levée à 15 h 10.

Dominique Thomassin
Secrétaire


Jean-François Thibault


Matthieu LeBlanc

